



## Politiques relatives aux camps de la Relâche

**Santé et sécurité** : Un enfant peut être retiré du programme pour tout motif grave de comportement inapproprié ou autre pouvant affecter la santé ou la sécurité de celui-ci et/ou d'autrui.

**Vêtements appropriés** : Votre enfant doit avoir une tenue sportive. Le port de jupe/robe est déconseillé, top sport et espadrilles propres d'intérieur.

**Bijoux** : Aucun bijou ne doit être porté par les enfants puisque les boucles d'oreilles, chaînes, montres ou autres accessoires mode sont susceptibles de constituer un risque pour la sécurité de la pratique de la gymnastique, du tumbling ou du cheerleading.

**Cheveux longs**: Si votre enfant a les cheveux longs, veuillez les attachés pour la sécurité de la pratique de la gymnastique, du tumbling ou du cheerleading

**Présence des parents et ponctualité** : vous devez respecter l'horaire du camp de jour autant au début (9h00) qu'à la fin de la journée (16h00). Vous devez avertir le camp de jour si vous devez reconduire votre enfant après 9h ou venir le chercher avant 16h. Il est possible que son groupe se trouve à l'extérieur du camp. Comme l'espace de l'accueil est utilisé par le camp, noter qu'il n'y a aucun endroit réservé pour les spectateurs.

**Pénalité pour retards** : Le parent qui n'est pas présent lors de la fin du service de garde (18h00) pour la prise en charge de son enfant pourrait se voir imposer des frais de 5\$ par tranche de 10 minutes.

**Perte ou destruction d'objets personnels** : Laval Excellence n'assume aucune responsabilité pour les objets personnels de votre enfant qui pourraient être endommagés, perdus ou volés à l'intérieur et à l'extérieur du centre.

**Premiers soins en cas d'accident** : Vous autorisez le personnel de Laval Excellence à donner les premiers soins à votre enfant en cas de blessure ou de malaise et, en cas d'urgence, à prendre les dispositions nécessaires pour le transport en ambulance. Dans une telle situation, les frais engagés seront à la charge du parent.

**Situations de force majeure** : Laval Excellence ne peut garantir la disponibilité ou l'accessibilité à ses installations lors de situations de force majeure qui sont hors de son contrôle telles que panne de courant, fuite de gaz, etc. Dans de telles circonstances, Laval Excellence prend les moyens à sa disposition pour en informer sa clientèle (site internet, répondeur téléphonique, Facebook).

**Remboursement en cas de désistement** : Toute annulation faite suite à l'inscription de votre enfant encourra une pénalité qui correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50\$ ou 10% du coût des services qui n'ont pas été reçus moins un délai de 24h ouvrable. Les absences sont non remboursables ni transférables. Les frais d'affiliation sont non remboursables.

**Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui)**, Laval Excellence remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 10%. Toute demande de remboursement, incluant les preuves médicales, doit être envoyée à l'adresse courriel suivante : [info@lavalexcellence.ca](mailto:info@lavalexcellence.ca).